

L. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

i. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos meilleures estimations, qui comprennent : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de crédit et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière et iv) les produits tirés des placements exonérés d'impôt¹⁾.
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés. Ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en bourse aux États-Unis;
 - ii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il élimine l'incidence des coûts, y compris la désactualisation au titre de certains passifs liés aux acquisitions qui ne sont pas de nature continue et sont engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures;
 - iii) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Bénéfice par action sous-jacent (dilué). Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECs »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur la composition du bénéfice par action, se reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2022. Pour plus de renseignements sur les SLEECs, se reporter à la note 13 de nos états financiers consolidés annuels de 2022.

¹⁾ L'élimination des produits tirés des placements exonérés d'impôt différant de nos meilleures estimations a été appliquée de manière prospective avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2022.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	3 060	3 934
Incidence des marchés		
Incidence des marchés des actions		
Incidence des variations des marchés des actions	(294)	278
Incidence du risque de corrélation	51	24
Incidence des marchés des actions	(243)	302
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾		
Incidence des variations des taux d'intérêt	(296)	74
Incidence des variations des écarts de crédit	50	(11)
Incidence des variations des écarts de swap	(2)	8
Incidence des taux d'intérêt	(248)	71
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	81	254
À déduire : Incidence des marchés	(410)	627
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	62	74
Autres ajustements		
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	106	(186)
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{2), 3), 4), 5), 6)}	(338)	(18)
Autres ^{7), 8), 9), 10), 11), 12), 13)}	(34)	(96)
À déduire : Total des autres ajustements	(266)	(300)
Bénéfice net sous-jacent	3 674	3 533
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	5,21	6,69
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	(0,70)	1,06
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,10	0,12
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	0,18	(0,32)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,56)	(0,03)
Autres (en dollars)	(0,06)	(0,16)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	(0,02)	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	6,27	6,03

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, BentalGreenOak, InfraRed Capital Partners et Crescent Capital Group LP, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 64 M\$ en 2022 (2021 – 59 M\$).

³⁾ La charge de restructuration de 57 M\$ en 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau.

⁴⁾ Reflète les coûts d'acquisition et d'intégration liés à DentaQuest, acquise le 1^{er} juin 2022.

⁵⁾ Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, dont le montant s'élevait à 80 M\$ en 2022 et à 153 M\$ en 2021.

⁶⁾ Reflète le profit réalisé de 297 M\$ sur le premier appel public à l'épargne de la Aditya Birla Sun Life Asset Management Company au quatrième trimestre de 2021.

⁷⁾ Le troisième trimestre de 2022 reflète une perte de valeur de 170 M\$ (108 M€) relative au goodwill attribué qui ne devrait pas être recouvré au moyen de la vente de la Sun Life UK. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique B, « Aperçu – 4 – Acquisitions et autres événements », du présent document.

⁸⁾ Comprend une charge de 55 M\$ au troisième trimestre de 2022, reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis.

⁹⁾ Le deuxième trimestre de 2022 reflète un profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis.

¹⁰⁾ Le troisième trimestre de 2021 reflète un ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents.

¹¹⁾ Le deuxième trimestre de 2021 reflète la Finance Act du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation entrera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$.

¹²⁾ Le 15 décembre 2022, une loi imposant une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le bénéfice imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des sociétés d'assurance-vie a été adoptée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement jusqu'à la date de publication du budget fédéral le 7 avril 2022. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a augmenté de 127 M\$ au quatrième trimestre, et cette augmentation est reflétée aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements. Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité » du présent document pour plus d'information.

¹³⁾ Le quatrième trimestre de 2022 reflète le dénouement d'une convention de réassurance interne.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	3 060	3 934
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :		
À déduire : Incidence des marchés	(401)	849
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	83	66
Autres ajustements ¹⁾	(419)	(320)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(737)	595
À déduire : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent ¹⁾	123	(194)
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	3 674	3 533

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

ii. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux Garanties collectives des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie dans les domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les autres éléments de l'actif géré.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité – 2 – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », du présent document pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction.

La note 10.A des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2022 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	2022	2021
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	57	(273)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation ¹⁾	3	(9)
À déduire : Autres éléments ²⁾	(20)	—
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	74	(264)
À déduire : Impôt	19	(93)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	55	(171)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt) ³⁾	7	247
Autres (après impôt) ⁴⁾	—	(2)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6)}	62	74

¹⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

²⁾ Le poste Autres comprend une charge reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis.

³⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs, après impôt. L'incidence avant impôt des mesures de la direction est venue augmenter les modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance de 9 M\$ en 2022 (2021 – augmentation de 331 M\$).

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats, après impôt. L'incidence avant impôt sur les modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance a été de néant en 2022 (2021 – diminution de 2 M\$).

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité », du présent document.

Actif géré ne générant pas encore d'honoraires. Cette mesure représente la tranche du capital engagé mais non investi du total de l'actif géré ne générant pas actuellement d'honoraires de gestion. Le montant dépend des modalités propres à chaque fonds. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Mobilisation de capitaux. Cette mesure comprend l'augmentation des engagements de Gestion SLC découlant des activités de collecte de fonds pour l'ensemble des Clients des placements immobiliers, des placements en infrastructures et d'instruments de crédit alternatifs, excluant le levier financier. La mobilisation de capitaux à revenu fixe de première qualité se compose des ventes effectuées auprès de nouveaux Clients. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure représente les fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	423	2 383
Titres de créance ¹⁾	1 408	1 421
Titres de capitaux propres ²⁾	102	861
Sous-total ³⁾	1 933	4 665
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) ⁴⁾	(883)	—
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) ⁵⁾	1 050	4 665

¹⁾ Comprennent les obligations négociées sur le marché.

²⁾ Comprennent les placements dans des FNB.

³⁾ Les montants du quatrième trimestre de 2021 comprenaient un produit de 2,0 G\$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, dont une tranche de 1,5 G\$ n'était pas admissible à titre de capital à l'égard du TSAV au moment de l'émission du fait qu'elle était assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest n'était pas conclue. Nous avons conclu l'acquisition de DentaQuest le 1^{er} juin 2022.

⁴⁾ Les prêts liés aux acquisitions ont été inclus à titre d'ajustement de la trésorerie et des autres actifs liquides, car ils reflètent le financement de l'acquisition de DentaQuest.

⁵⁾ Représente les fonds disponibles pour la réaffectation des capitaux.

Taux de change constant. Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

Déploiement de capital. Cette mesure représente le montant de capital investi au cours de la période, y compris le levier financier, le cas échéant. Le déploiement de capital comprend également le capital engagé dans des ententes visant des placements en infrastructures devant être investi dans des actifs précis. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice relatif au surplus. Cette composante des sources de bénéfices représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits tirés des placements, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement, les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché et les intérêts sur la dette.

Bénéfices prévus. La tranche du bénéfice net consolidé avant impôt sur les affaires en vigueur au début de la période de présentation de l'information financière devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période de présentation de l'information financière. Les bénéfices prévus des sociétés de gestion d'actifs correspondent à leur bénéfice net avant impôt.

Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent. Les profits et les pertes avant impôt sont attribuables aux différences entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette période. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgaration des sources de bénéfices.

Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires. L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires se compose d'actifs gérés par Gestion SLC, dont les Clients sont les propriétaires véritables, à l'égard desquels nous fournissons des services de gestion de placements, de gestion immobilière ou des services-conseils et pour lesquels nous touchons des honoraires de gestion en vertu de conventions de gestion ou d'autres conventions d'honoraires. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Bénéfice tiré des honoraires et bénéfice d'exploitation. Le **bénéfice tiré des honoraires** représente la rentabilité des portefeuilles assortis d'honoraires de Gestion SLC, et il est calculé comme étant les produits tirés des honoraires moins les charges liées aux honoraires. Le **bénéfice d'exploitation** représente le bénéfice réalisé par nos activités commerciales, et il est calculé comme étant la somme du bénéfice tiré des honoraires, des produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) et des honoraires en fonction du rendement, ainsi que des intérêts et autres. Les **produits tirés des honoraires** représentent tous les produits tirés des honoraires, exception faite des honoraires liés au rendement, provenant d'investisseurs tiers. Les **charges liées aux honoraires** représentent toutes les charges directement liées à la génération de produits tirés des honoraires provenant d'investisseurs tiers. Les **produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement** représentent le total des produits (pertes) liés à nos capitaux de lancement, déduction faite des charges connexes. Les **intérêts et autres** représentent la rémunération au titre des honoraires en fonction du rendement, nos produits ou charges d'intérêts nets et les produits tirés de la gestion des actifs du fonds général.

Le **bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation** sont des mesures financières non définies par les IFRS présentées dans l'état supplémentaire du résultat net de Gestion SLC permettant d'améliorer la comparabilité des résultats de Gestion SLC avec ceux de gestionnaires d'actifs alternatifs cotés en bourse. Pour plus de détails, se reporter à notre trousse d'information financière supplémentaire pour le trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice d'exploitation avec les produits tirés des honoraires et le total des charges de Gestion SLC, selon les normes IFRS.

Gestion SLC		
(en millions de dollars)	2022	2021
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	1 412	1 099
À déduire : Ajustements des produits autres que les produits tirés des honoraires ^{1), 2)}	435	231
Produits tirés des honoraires	977	868
Total des charges (selon les normes IFRS)	1 405	1 271
À déduire : Ajustements des charges autres que les charges liées aux honoraires ^{2), 3)}	665	600
Charges liées aux honoraires	740	671
Bénéfice tiré des honoraires	237	197
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement ⁴⁾	24	34
À ajouter : Intérêts et autres ⁵⁾	(50)	(35)
Bénéfice d'exploitation	211	196

- ¹⁾ Comprend les intérêts et autres produits – produits tirés des honoraires, les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires, et les autres produits – produits tirés des honoraires.
- ²⁾ Exclut les produits et les charges connexes liés à certaines ententes de gestion immobilière afin de fournir des mesures plus précises à l'égard de nos activités générant des honoraires.
- ³⁾ Comprend les intérêts et autres, les honoraires liés aux placements – autres, l'amortissement des immobilisations incorporelles, les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration et les autres charges.
- ⁴⁾ Les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement présentés dans le compte de résultat supplémentaire de Gestion SLC ont trait à nos placements en capitaux de lancement et, par conséquent, nous avons exclu les profits ou les pertes de certaines couvertures non liées aux capitaux de lancement qui sont présentés au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) en vertu des normes IFRS comme suit (les montants ont été arrondis) :

(en millions de dollars)	2022	2021
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) (selon les normes IFRS)	1	19
À déduire : Autres – Produits tirés des placements (pertes de placements)	(15)	(3)
À ajouter : Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement – produits tirés des honoraires	8	12
Produits tirés des placements (pertes de placements) et honoraires en fonction du rendement	24	34

- ⁵⁾ Comprend les intérêts et les autres éléments présentés au poste Produits tirés des honoraires selon les normes IFRS, déduction faite des intérêts et autres éléments présentés au poste Total des charges selon les normes IFRS.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. Ce ratio est un indicateur de la suffisance du capital de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF.

Incidence du change. Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des éléments évalués à un moment précis, comme les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que les composantes de l'actif géré et des bénéfices prévus de l'information fournie sur nos sources de bénéfices, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Incidence des affaires nouvelles. Incidence des affaires nouvelles sur le bénéfice net avant impôt au moment de la vente au cours de la période de présentation de l'information financière. Les nouvelles souscriptions peuvent se traduire par un profit ou une perte au moment de la vente, principalement en raison de l'écart entre les hypothèses relatives à l'évaluation et les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix, ou de l'écart entre les frais d'acquisition réels et les frais présumés lors de la fixation des prix.

Autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers, les actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers, ainsi que ceux du fonds général et des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, certaines composantes des autres éléments de l'actif géré ont été renommées « Fonds offerts aux particuliers » et « Fonds institutionnels et fonds gérés » afin de les harmoniser avec les conventions d'appellation du marché. Auparavant, ces composantes étaient appelées Fonds communs de placement et Fonds gérés, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Certains éléments ont changé d'appellation, mais leur composition n'a pas été touchée.

Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires. Ce ratio est une mesure de la rentabilité de Gestion SLC par rapport aux fonds générant des produits sous forme d'honoraires récurrents, tout en excluant les produits tirés des placements et les honoraires en fonction du rendement. Le ratio est calculé en divisant le bénéfice tiré des honoraires par les produits tirés des honoraires, et il est fondé sur les 12 derniers mois. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Marge d'exploitation nette avant impôt. Ce ratio est une mesure de la rentabilité pour lequel il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable. Pour la MFS, ce ratio est calculé en excluant l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Pour Gestion SLC, le ratio est calculé en divisant le total du bénéfice d'exploitation par les produits tirés des honoraires plus les produits tirés des placements (pertes de placements) et les honoraires en fonction du rendement, et il est fondé sur les 12 derniers mois.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, cette mesure a été renommée « marge d'exploitation nette avant impôt » afin d'améliorer la cohérence des désignations au sein de notre secteur Gestion d'actifs. Auparavant, cette mesure était appelée « ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS » dans nos rapports de gestion annuels et intermédiaires. Cette mesure a changé d'appellation, mais sa composition n'a pas été touchée.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.

MFS (en millions de dollars américains)	Cumuls annuels	
	2022	2021
Produits		
Produits tirés des honoraires (selon les normes IFRS)	3 323	3 779
À déduire : Commissions	433	509
À déduire : Autres ¹⁾	(53)	(42)
Produits ajustés	2 943	3 312
Charges		
Charges (selon les normes IFRS)	2 162	2 650
(Produits nets tirés des placements) pertes nettes de placements (selon les normes IFRS)	(17)	—
À déduire : Ajustements de la juste valeur brute de droits à des paiements fondés sur des actions ²⁾	(38)	216
À déduire : Commissions	433	509
À déduire : Autres ¹⁾	(53)	(42)
Charges ajustées	1 803	1 967
Marge d'exploitation nette avant impôt	39 %	41 %

¹⁾ Le poste Autres comprend les différences de base comptable, telles que les honoraires de sous-conseiller et les provisions pour produits.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour plus de détails sur cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Souscriptions et flux bruts. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de produits de la Sun Life Santé; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les flux bruts de Gestion d'actifs comprennent les fonds offerts à des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Au Canada et en Asie, les souscriptions nettes comprennent les souscriptions brutes de produits de gestion de patrimoine, déduction faite des rachats. Les flux nets de Gestion d'actifs se composent des flux bruts déduction faite des sorties brutes. Les flux nets de Gestion SLC ne comprennent pas les distributions versées à des Clients

provenant de la vente d'actifs sous-jacents dans des fonds à capital fixe. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions et les flux bruts en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Sources de bénéfices. Les sources de bénéfices sont établies conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgence des sources de bénéfices; leur présentation n'est donc pas prescrite en vertu des normes IFRS. La préparation du document et de son contenu n'est assujettie à aucune norme, puisqu'elle dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées. Les composantes des sources de bénéfices sont les bénéfices prévus, l'incidence des affaires nouvelles, les gains et les pertes actuariels, les mesures de la direction et les modifications des hypothèses et le bénéfice relatif au surplus. Aux fins de comparaison, d'une période à l'autre, ce document présente les variations des bénéfices prévus à titre de croissance des affaires.

Produits totaux pondérés tirés des primes. Cette mesure comprend la totalité des primes de renouvellement et des primes de première année, et 10 % des primes uniques. Contrairement aux souscriptions, qui comprennent uniquement les primes liées aux affaires nouvelles, les produits totaux pondérés tirés des primes comprennent les primes de renouvellement et reflètent la solidité des affaires en vigueur, ce qui permet d'obtenir une meilleure compréhension des affaires nouvelles et existantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement avec le calcul des produits totaux pondérés tirés des primes pour l'Asie.

(en millions de dollars)	2022	2021
Primes brutes	3 563	3 595
À déduire : Primes au titre de régimes de retraite	28	31
Ajustement au titre des primes uniques	1 268	1 605
À ajouter : Primes au titre des versements liés aux fonds distincts	935	997
Primes des coentreprises	1 696	1 434
Autres ajustements ¹⁾	(14)	(28)
Produits totaux pondérés tirés des primes	4 884	4 362

¹⁾ Les autres ajustements incluent des ajustements de présentation mineurs.

Ratio de distribution sous-jacent. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement pour nous assurer d'atteindre nos cibles en matière de distribution, compte tenu des initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », du présent document.

Taux d'imposition effectif sous-jacent. Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

iii. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité

T4 22						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	367	110	322	98	54	951
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(110)	(79)	—	(87)	3	(273)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	47	4	—	16	—	67
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(1)	(96)	9	17	(17)	(88)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	107	41	—	—	107	255
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	324	240	313	152	(39)	990
T4 21						
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	356	85	140	446	51	1 078
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	71	51	—	29	2	153
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	2	(23)	—	(2)	—	(23)
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(3)	(10)	(273)	353	—	67
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	20	(5)	31	(64)	1	(17)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	266	72	382	130	48	898

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

2022						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	1 000	586	1 141	515	(182)	3 060
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(300)	2	—	(82)	(21)	(401)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	98	(18)	—	(41)	44	83
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(3)	(172)	(67)	10	(187)	(419)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(61)	46	4	1	133	123
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	1 266	728	1 204	627	(151)	3 674
2021						
(en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	1 558	499	892	1 075	(90)	3 934
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	669	117	—	67	(4)	849
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	52	(126)	—	135	5	66
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(118)	(14)	(470)	352	(70)	(320)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(176)	4	16	(65)	27	(194)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	1 131	518	1 346	586	(48)	3 533

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

	T4 22		T4 21	
(en millions de dollars)	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	303	19	295	(155)
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	33	(24)	(48)	(225)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(5)	5	1	30
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	275	38	342	40

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

	2022		2021	
(en millions de dollars)	MFS	Gestion SLC	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	1 195	(54)	1 049	(157)
À déduire : Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	123	(190)	(188)	(282)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	(17)	21	2	14
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	1 089	115	1 235	111

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt en dollars américains

	T4 22		T4 21	
(en millions de dollars américains)	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	81	223	68	234
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	(58)	—	42	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	3	—	(19)	—
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(71)	24	(8)	(39)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	30	(3)	(3)	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	177	202	56	272

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

	2022		2021	
(en millions de dollars américains)	États-Unis	MFS	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	453	919	399	836
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ¹⁾	4	—	94	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(13)	—	(101)	—
Autres ajustements (avant impôt) ^{1), 2)}	(129)	94	(11)	(150)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus ²⁾	34	(13)	4	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	557	838	413	985

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation. La modification n'a eu aucune incidence sur la présentation après impôt.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Garanties collectives aux États-Unis – Données avant impôt en dollars américains

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	T4 22	T4 21
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires ¹⁾	110	6
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ²⁾	(5)	8
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	—
Autres ajustements (avant impôt) ²⁾	(1)	(1)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	1	(1)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis	115	—

¹⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest, société acquise le 1^{er} juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Le tableau suivant présente les montants qui ont été exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis, lequel est utilisé pour calculer la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis pour les quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars américains)	2022	2021
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires ¹⁾	347	243
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt) ²⁾	(12)	17
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	(8)	(4)
Autres ajustements (avant impôt) ²⁾	(3)	(4)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	5	(2)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) pour les Garanties collectives aux États-Unis	365	236

¹⁾ Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest, société acquise le 1^{er} juin 2022. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

M. Questions liées à la comptabilité et au contrôle

1. Méthodes et estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables et actuarielles sont expliquées aux notes 1, 2, 3, 5, 10, 11 et 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2022. La direction devra poser des jugements en se basant sur des hypothèses ou des estimations pouvant reposer, dans certains cas, sur des éléments de nature incertaine en vertu de ces méthodes. Les estimations dont il est fait état ci-dessous sont jugées particulièrement importantes pour la compréhension de notre performance financière. Dans le cadre du processus de contrôle et de communication de l'information financière, les jugements que pose la direction en se basant sur des hypothèses ou des estimations sont examinés périodiquement par les auditeurs indépendants et par d'autres conseillers indépendants. Les méthodes comptables faisant appel à des estimations sont appliquées de manière cohérente pour établir nos résultats financiers.

Prestations versées aux titulaires de contrat

Généralités

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constituent, avec la valeur estimative des primes et des produits nets tirés des placements futurs, les sommes estimées nécessaires à la couverture des sinistres à régler, ainsi que de la valeur estimative des prestations, des participations attribuées aux titulaires de contrat, des impôts (autres que l'impôt sur le résultat) et des charges à verser relativement aux contrats d'assurance en vigueur.

La détermination des passifs relatifs aux contrats d'assurance nécessite l'établissement d'hypothèses en ce qui concerne les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les taux d'intérêt, le rendement des marchés des actions, l'insuffisance de l'actif, l'inflation, les charges et d'autres facteurs tout au long de la durée de vie de nos produits. La plupart de ces hypothèses ont trait à des événements susceptibles de se produire dans un avenir lointain. Les hypothèses nécessitent un jugement important et doivent être examinées sur une base régulière et modifiées au besoin.

Nous utilisons les hypothèses les plus probables à l'égard des résultats techniques futurs et appliquons des marges pour écarts défavorables afin de tenir compte de l'incertitude relativement au choix des hypothèses les plus probables. Le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à l'application des marges pour écarts défavorables par rapport aux hypothèses les plus probables est appelé « provision pour écarts défavorables ».